

Québec le 14 janvier 2011

Bureau d'audience publiques sur l'environnement,
Edifice Lomer-Gouin
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Mémoire

Projet du parc éolien massif du sud par St-Laurent Énergie inc

Je me présente Pirerre-André Tanguay comme citoyen propriétaire et résident dans la municipalité de Buckland

Je m'intéresse au projet éolien depuis que j'ai assisté à une soirée d'information donnée par le promoteur et que ca se passe également en partie dans notre municipalité .

En résumé je crois que le projet est acceptable pour les raisons suivantes

Que 75 éoliennes seront réparties sur l'ensemble du territoire

Que depuis 2 ou 3 ans le promoteur a procédé à des études d'impact sur l'environnement et a procédé également à des consultations publiques

Que la coupe de bois ainsi que les autres activités de plein air pourront se poursuivre

Que des retombés économiques (investissements de plus de 300 millions) et en plus des redevances versés aux 4 municipalités et aux 2 mrc dont une partie pourrait être retournée pour la gestion du parc

Que le secteur du massif du sud est reconnu pour un potentiel élevé du vent et on peut le confirmer quand on vit dans le secteur depuis plus de cinquante ans .

Que d'autres projets éoliens sont réalisés au Québec et d'autres sont en voie de l'être pourquoi pas chez nous

Selon moi ce projet devrait être autorisé car c'est une énergie verte , propre
qui va contribuer à diminuer la pollution et revitaliser le milieu

Merci de l'attention portée à mon mémoire

Pierre-André Tanguay

Pierre André Tanguay